

RÈGLEMENT SWISSPOLECUP

A – Choix musical : les concurrents peuvent choisir librement leur accompagnement musical, qui peut être un montage de morceaux différents de divers artistes, ou un morceau unique. La performance complète devra durer pour les catégories amateurs et semi-pro (3.00mn) et au maximum (3.20mn). et Pour la catégorie professionnelle (4.00mn) à (4.10) L'originalité du choix musical et l'harmonie entre la chorégraphie et la musique seront particulièrement appréciées.

B – Présentation : Elle comporte deux aspects. L'apparence du concurrent doit être de nature à captiver l'intérêt du public et des juges, sans jamais être vulgaire ni indécente. Là encore, la cohérence entre l'aspect du candidat et le thème de sa performance sera un atout. Le deuxième aspect est le contact visuel du candidat avec l'auditoire (le regard, les expressions du visage, la présence en général sur la scène) qui doit également attirer et retenir l'attention de l'assistance.

C – Performance : Afin de permettre au jury et au public de se concentrer sur l'aspect technique, ce qui est indispensable dans le cadre d'une compétition, les concurrents devront éviter de « chantonner » avec leur musique d'accompagnement. L'enchaînement des mouvements de danse devra incorporer de façon fluide des transitions, des spins et des tricks, ainsi que des poses à la barre et des parties dansées. L'élégance et la fluidité de chaque figure, ainsi que la grâce de la chorégraphie seront déterminants pour la notation. Le programme devra comporter une partie d'enchaînement au sol. L'interprétation artistique devra être en accord avec la musique et le rythme de celle-ci. La souplesse, l'ampleur et la précision dans le mouvement devront être mises en avant aussi bien dans les transitions que dans les tricks et les spins eux-mêmes.

D – Les « tricks » ou figures à la barre : L'originalité dans la combinaison des tricks et des poses sur et autour de la barre, la variété des tricks et leur niveau de difficulté seront pris en compte, afin de juger du niveau de compétence des concurrents, ainsi que de leur maîtrise, force et souplesse.

E – Les barres ou poles : Deux poles seront sur la scène pendant la compétition, l'une en mode statique sur votre droite (ne tournant pas

sur elle-même) et l'autre en mode « spinning » sur votre gauche ou rotatif, tournant librement sur son axe dans les deux sens. Ce seront des barres de 45 millimètres de diamètre. Les deux barres devront être utilisées par chaque concurrent, à un moment ou un autre de la performance.

F – Costumes : Le costume peut être simple, voire sobre, mais **il doit y avoir un costume**, car il fait partie intégrante de la présentation lors de la performance, et une compétition exige davantage d'efforts en ce sens qu'un simple entraînement. Par ailleurs, l'adéquation entre ce costume et l'expression générale lors de la performance sera prise en compte par le jury dans la note « présentation ». Les jupes et robes sont autorisées. Les transparences dans le costume sont admises tant qu'elles ne concernent pas la poitrine, les fesses ou la région pubienne. La nudité de ces mêmes zones (exceptée la poitrine pour les hommes) durant la performance donnera lieu à la disqualification immédiate du concurrent. Pour la même raison, sont interdits les strings. Les brassières et hauts type soutien-gorge, s'ils sont suffisamment couvrants et opaques, sont acceptés. Les pantalons et leggings, les bottes et chaussures montant au-dessus de la cheville, ainsi que les vêtements en cuir, simili cuir ou vinyle (ainsi que rubber, latex, PVC...) sont interdits, car ils donnent un avantage certain en termes de prises sur la barre, par rapport aux autres candidats. Pour cette même raison, les gants et les mitaines sont interdits, sauf pour les cas d'hyperhydrose des mains importante et avérée, constatée par les organisateurs au moment de la sélection des finalistes.

L'utilisation de ruban adhésif ou de colle spéciale permettant au vêtement de rester en place pendant tout le show est autorisée, voire conseillée.

G – Chaussures : Les chaussures peuvent être à talon, avec ou sans plate-forme. Les chaussures et chaussons de danse, voire de sport, sont également autorisés, notamment pour les hommes. Les concurrents peuvent aussi exécuter leur performance pieds nus. Seules les bottes et chaussures montantes au-dessus de la cheville sont proscrites, en raison de l'avantage qu'ils procurent en termes de prise.

H – Détails : Certains produits à base de magnésie, poudres et lotions, permettant une meilleure prise en réduisant la transpiration, notamment au niveau des mains, sont autorisés (grip aids). En voici la **liste exhaustive** : Dry Grip, Dry Hands, Mighty Grip, Ebonite.

Aucune colle ni résine n'est autorisée, car il faut ensuite beaucoup de temps et des produits abrasifs pour l'éliminer de la surface des barres, ce qui est impossible pendant une compétition. De plus, ces produits deviennent vite contre-productifs et pénalisent ensuite les autres candidats, en se déposant sur les barres. **Le non-respect de cette règle mènera à la disqualification immédiate** du concurrent incriminé. Les bijoux sont proscrits pour des raisons de sécurité, à l'exception des colliers « ras de cou.

I – Aide médicale, premiers secours : L'organisation met à disposition des candidats un professionnel qualifié en cas de blessure. Lui seul sera en mesure de décider si, dans l'éventualité d'un quelconque souci d'ordre médical, le candidat pourra ou non de poursuivre la compétition.

J – Frais d inscriptions : 40.-

Les frais d'inscriptions doivent être payés à l'envoi des candidatures.

Système de scoring :

Technique :

- difficulté des tricks impliquant la souplesse 5pts
- difficulté des tricks impliquant la force 5pts
- difficulté des tricks impliquant l'agilité et la précision dans la vitesse 5 pts
- précision et propreté d'exécution des mouvements 5pts
- fluidité dans les transitions entre les mouvements 5pts
- originalité des tricks et/ou des combinaisons 5 pts

Pour les fautes techniques comme les glissades, chûtes, pertes de grip... on déduit des points de 1 à 5 sur la globalité de la note.

Pour 3 juges techniques : note globale technique sur 90pts (divisée par 3, note sur 30pts)

Artistique :

- danse, grâce et fluidité dans les parties dansées 5pts
- chorégraphie et musicalité 5pts
- travail au sol (non debout) 5pts
- expression artistique, créativité/originalité 5pts

- présentation générale et rapport au public, assurance 5pts
- cohérence histoire/personnage/musique/costume 5pts

Pour 2 juges artistiques : note globale artistique sur 60pts
(divisée par 2, note sur 30pts)

Soit sur les 5 juges : note globale sur 60pts.